vendredi 9 novembre 2007

ouest france
ouestfrance-enligne.com

Journal Ouest-France du **vendredi 9 novembre 2007**
Edition : **Fontenay-Lucon** - Rubriques : **Saint-Sulpice-en-Pareds**

Imprimer

Let's go représentera la France en 2008 à l'Eurofestival en Lettonie

Au cours des retrouvailles de l'association Let's go, la présidente a présenté la prochaine édition de l'Eurofestival 2008, à Resekne, en Lettonie.

En juillet dernier, l'association **Let's go** a représenté la France à l'Eurofestival en Finlande, à Ekenäs. Cette fête annuelle, lancée il y a presque vingt ans par un groupe de Belges de Libramont, comptait à l'époque douze pays participants. Avec l'élargissement de la Communauté européenne, d'autres pays sont venus rejoindre l'Eurofestival. La Hongrie, la Lituanie, la Pologne et la Lettonie adhèrent depuis deux ans à cette grande fête de l'Europe.

Une quarantaine des participants de l'été dernier se sont retrouvés samedi à Saint Sulpice-en-Pareds pour revivre en images ce temps fort de la vie de l'association. Avec la présidente Nicole Daubercies, on a évoqué le grand défilé d'ouverture, le stand décoré aux couleurs de la Vendée, la participation aux différentes épreuves des jeux, des concours et des spectacles. Une fois encore la délégation **Let's go** a relevé le défi face à des délégations venant de villes importantes.

Si les résultats n'ont pas toujours été brillants, le plaisir de participer était bien réel. La prochaine édition de l'Eurofestival est fixée en Lettonie et c'est la ville de Resekne qui l'organisera en juillet 2008. Nicole Daubercies et Bernard Bonenfant feront le déplacement du 7 au 9 décembre pour rencontrer les organisateurs et les responsables des autres délégations, lors du pré-meeting. En attendant, on peut revivre les grands moments de **Let's go** sur le site de l'association : http//www.eurofestivalletsgo.com où une galerie de photos est disponible.

Tous droits réservés.
Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

Imprimer